

Pressions sur la CENI du Burundi

PANA, 22/05/2009 Bujumbura, Burundi - Le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) du Burundi, Pierre Claver Ndayicariye, est sorti, vendredi, d'un long silence pour rassurer ceux des acteurs politiques nationaux qui commençaient à s'inquiéter des délais relativement courts restant avant l'organisation d'au moins six scrutins dans un peu plus d'une année. Les 5 membres de la nouvelle CENI avaient prêté serment en février dernier, mais la seule activité publique qu'on leur connaît aujourd'hui est d'avoir organisé un voyage d'études en Afrique du Sud. "Chez nous, c'est le démarrage qui est souvent difficile", a tenté de rassurer le président de la CENI lors de sa première conférence de presse, avant d'ajouter qu'il ne fallait pas surtout "avoir peur d'une mission qui n'a pas encore commencé". Dans l'état actuel des choses, la commission ne disposerait que de véhicules de transport et d'une adresse non-équipée, mais pas un seul sou pour démarrer son travail, a dit M. Ndayicariye. Les premières élections générales post-conflit de 2005 avaient coûté plus de 30 millions de dollars US fournis essentiellement par des aides étrangères. Concernant l'environnement juridique, rien n'a, à l'heure actuelle, été fait pour actualiser les instruments électoraux, comme la Constitution, la loi électorale ou encore le fichier électoral et la loi communale, pour les adapter au suffrage universel direct qui sera de rigueur en 2010 après une longue période de régimes transitoires marqués par des arrangements politiques comme mode de gouvernement. La CENI doit également procéder au laborieux travail de mise en place des équipes électorales provinciales et communales dans le laps de temps court qui reste avant d'aller aux secondes consultations générales post-conflit de l'année 2010. Certains dans la classe politique nationale n'auraient cependant pas attendu le feu vert de la CENI pour démarrer une campagne électorale à peine déguisée et à ceux-là, M. Ndayicariye a opposé la force de la loi qui doit s'en tenir dans toute sa rigueur. "La mission est lourde mais pas impossible", a soupiré à la fin l'ancien diplomate de carrière et juriste de formation dans des universités algériennes avant, toutefois, de suggérer que dans l'avenir, le gouvernement songe à mettre sur pied une commission électorale indépendante "permanente" qui pourrait voir venir et anticiper.